

Une formation certifiante pour limiter l'impact écologique et social du numérique

L'Université de La Rochelle s'intéresse fortement à l'impact écologique et social du numérique. Alors que le 1^{er} label « Numérique responsable » co-crée par l'Université et le Club GreenIT a été remis hier à la cité scolaire de Surgères, le Pôle Formation Continue de l'Université propose les 14 et 15 juin, une formation courte pour sensibiliser les entreprises aux enjeux du numérique responsable.

Porteuse d'innovation, d'efficacité et de rapidité, la transition numérique a également un coût social et environnemental. Fabrication, envoi de mails, stockage en ligne, recherche internet, etc. l'impact des activités numériques est aujourd'hui mesuré. Ainsi, **un salarié français émet en 1 an, à cause de son utilisation numérique, 360 Kg d'équivalent CO₂¹**. Cela correspond aux émissions d'un trajet d'environ 2500 km en voiture !

Heureusement des solutions existent, mais encore faut-il les connaître. Par exemple, on divise par 4 les émissions de gaz à effet de serre en allant directement à l'adresse du site web recherché².

La candidature de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, associée à la Ville, l'Université, Atlantech et Port Atlantique La Rochelle sous l'intitulé *La Rochelle 1^{er} territoire littoral zéro carbone* a été sélectionnée en janvier 2018 par le Secrétariat Général à l'Investissement dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition ». Le consortium rochelais a notamment travaillé sur les émissions de carbone de tout type.

Les entreprises du territoire ont donc tout intérêt à travailler sur la réduction de l'empreinte écologique et sociale de leurs activités numériques.

Certification « Numérique Responsable »

A l'initiative de Vincent Courboulay, maître de conférences et chercheur en informatique à l'Université de La Rochelle, la formation certifiante « Numérique Responsable » a pour objectifs de :

- présenter de façon globale et cohérente les nuisances générées par les équipements informatiques,
- proposer une méthodologie et des outils pour une mise en pratique du numérique responsable,
- obtenir la certification « Numérique responsable » créée par le club [GreenIT](#).

Une 1^{re} session de formation aura lieu les 14 et 15 juin prochains à l'Université de La Rochelle. Une autre session est prévue en octobre 2018.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le Pôle Formation Continue au 05 16 49 65 18 ou formationcontinue@univ-larochelle.fr

¹ Source ADEME

² Source Greenit.fr